



bnu
strasbourg



bnu
strasbourg

Formulaire d'enregistrement d'une procuration pour l'emprunt de documents

Partie réservée au mandant de la procuration

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Titulaire de la carte n° :

autorise M / Mme Nom : Prénom :

à utiliser ma carte de bibliothèque personnelle pour emprunter des documents dans les bibliothèques de l'Université (BU) de Strasbourg et à la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg.

Je reste personnellement responsable des documents empruntés dans le cadre de cette procuration : je devrai remplacer ou rembourser tout document emprunté sur ma carte en cas de perte, vol ou détérioration et je devrai assumer les sanctions prévues dans le règlement des bibliothèques universitaires (BU) de Strasbourg et de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg en cas de retard dans la restitution des documents.

Procuration valable du ... / ... / au ... / ... /

(période ne pouvant excéder la durée de validité de l'inscription à la bibliothèque).

La procuration est reconduite tacitement lors de la réinscription.

Pour mettre fin à la procuration, il suffit d'écrire à bu-contact@unistra.fr (BU) ou à accueil@bnu.fr (BNU).

J'atteste avoir pris connaissance des règlements des bibliothèques universitaires (BU) de Strasbourg et de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg.

Strasbourg, le / /

Signature de la personne donnant procuration :

Pour la bibliothèque (BU ou BNU) - Date, cachet et signature :

Formulaire d'enregistrement d'une procuration pour l'emprunt de documents

Partie réservée au mandataire de la procuration

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Autorise les bibliothèques de l'Université (BU) de Strasbourg et à la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg à faire figurer mon nom dans leur système informatique afin d'indiquer que je pourrai emprunter des documents au nom du mandant susnommé.

Procuration valable du ... / ... / au ... / ... /

(période ne pouvant excéder la durée de validité de l'inscription à la bibliothèque).

La procuration est reconduite tacitement lors de la réinscription.

Pour mettre fin à la procuration, il suffit d'écrire à bu-contact@unistra.fr (BU) ou à accueil@bnu.fr (BNU).

J'atteste avoir pris connaissance des règlements des bibliothèques universitaires (BU) de Strasbourg et de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg.

Strasbourg, le / /

Signature de la personne recevant procuration :

Pour la bibliothèque (BU ou BNU) - Date, cachet et signature :

Démarche et pièces à présenter pour faire enregistrer la procuration :

La personne qui donne procuration (mandant) doit confier au mandataire :

- le présent formulaire renseigné et signé
- sa carte de bibliothèque (en cours de validité)
- une pièce d'identité à son nom en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport)

La personne ayant reçu procuration (mandataire) doit présenter à l'accueil d'une des bibliothèques universitaires (BU) de Strasbourg ou de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (BNU) de Strasbourg :

- le formulaire renseigné et signé par le mandant
- la carte de bibliothèque du mandant
- une pièce d'identité à son nom en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport)

Pièce à présenter pour emprunter des documents :

Lorsque le mandataire souhaite emprunter des documents, il doit systématiquement signaler le nom du mandant et présenter à l'accueil :

- sa pièce d'identité

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les portails web des établissements :

Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg

2 rue Blaise Pascal

FR-67000 Strasbourg

<http://bu.unistra.fr>

Bibliothèque nationale et universitaire

6, place de la République

FR-67070 Strasbourg Cedex

<http://www.bnu.fr/>